Image not found or type unknown

Contrat de stage bipartite?

Par **Youri34**, le **16/03/2009** à **13:40**

Bonjour,

J'ai actuellement un statut d'étudiant étant en master de droit international, cependant, j'ai quitté ma formation en decembre voulant vivre aux Etats Unis à partir de cet été. Je suis donc parti à l'étranger afin de parfaire mon anglais.
Je suis maintenant en France et souhaite travailler gratuitement dans une entreprise type boulangerie afin de me former pendant quelques mois.
Cependant je ne sais pas quel type de contrat peut me permettre cela, étant il me semble impossible de signer un contrat tri-partite (type stage) avec mon université (spécialisée dans les sciences sociales et non les métiers de bouches) ni avec l'ANPE, n'étant pas demandeur d'emploi.
De plus j'aimerais si possible garder mon statut d'étudiant.

Avez-vous un conseil à me donner?

Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés